

ATELIERS PROFESSIONNELS 2013 - 2014

ATELIER 1 - Diagnostic sur les secteurs favorables au vieillissement

Commanditaire : Rennes Métropole

Nicolas Cottard, Anthony Hubert, Chloé Lechevallier, Anaïs Trideau

La question du vieillissement se pose depuis plusieurs années, la part des personnes âgées augmentant régulièrement. Autour de cet enjeu, Rennes Métropole, dans le cadre du réseau « Ville amie des aînés », a mis en place une initiative unique en France : des « secteurs favorables au vieillissement » sont repérés et diagnostiqués en détail. Environ 40 secteurs ont été repérés sur le territoire rennais. Le travail des étudiants AUDIT est d'effectuer un diagnostic de chaque secteur en se servant des bases de données de la collectivités et de l'outil cartographique, associés à des visites-terrain où chaque rue du secteur est étudiée.

Les critères pour qu'un secteur soit reconnu favorable pour l'accueil de personnes âgées ont été réfléchis en fonction des contraintes de la petite dépendance. Chaque secteur doit donc conjuguer :

- La proximité des lignes majeurs des transports en communs : 200-300 m, au regard des lignes A et B du métro, plus des lignes de bus majeures (fréquence et desserte plus importantes). La mobilité tient une place majeure dans l'étude.
- La proximité des commerces et des services médicaux, regroupés sous forme de "pôles de quartiers".

Les fiches diagnostiquent l'état actuel de chaque secteur, avec ses atouts et ses contraintes. Les projets urbains sont aussi analysés. La finalité des fiches est d'évaluer le potentiel d'un site en terme de :

- Réhabilitation du parc social.
- Programmes publics d'aménagements (ZAC notamment).

ATELIER 2 - Diagnostic socio-économique de la Communauté de communes de Plancoët-Plélan & diagnostic habitat de la Communauté de communes de Plancoët-Plélan

Commanditaire : Communauté de Communes de Plancoët-Plélan

François Bergeron, Anne-Laure Chollet, Élise Combataladesse, Alyette Coste, Jean-Baptiste Dugué, Benjamin Letourneur, Carole Lévy

Créée au 1er janvier 2013, la Communauté de Communes de Plancoët-Plélan est issue de la fusion de deux EPCI. Pour mieux connaître leur territoire, les élus ont mandaté deux groupes d'étudiants du master 2 AUDIT pour réaliser un diagnostic territorial, composé d'une part d'une étude socio-économique et d'autre part d'une étude sur l'habitat. Il s'agit dans un premier temps de soulever les atouts et carences de la Communauté de Communes pour identifier des enjeux pour le territoire. Dans un second temps, l'analyse des dynamiques observées doit permettre de présenter des pistes d'actions pour le nouvel EPCI. Deux enjeux ont été soulevés dès l'origine par le commanditaire : il s'agira notamment de proposer des orientations pour la collectivité en matière de lutte contre la vacance dans les centres-bourgs et de développement de l'activité économique et services à la population.

Pour réaliser ce travail, les étudiants combinent une analyse quantitative de données statistiques avec des visites sur le terrain, échanges avec les services communaux et intercommunaux et des lectures sur les thématiques développées. La réalisation de ce diagnostic constituera un préalable à l'éventuelle mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et à la définition de l'intérêt communautaire et des compétences de l'EPCI.

ATELIER 3 - Étude équipements de la ville de Ploemeur

Commanditaire : Ville de Ploemeur

Léa Bérengolc, Guillaume Le Huerou, Marion Sireyjol, Mathilde Uguen

Quel sera le centre ville de 2040 ? C'est toute la question posée aux quatre étudiants en charge de l'atelier avec la ville de Ploemeur (Morbihan). Plus précisément, il s'agit de mener un travail prospectif sur les équipements publics et les services municipaux afin dégager les grands besoins de la ville dans une perspective d'une trentaine d'années. S'inscrivant au démarrage d'une ZAC de centre ville, les étudiants travaillent avec plusieurs partenaires : les élus et techniciens de la commune de Ploemeur, IDEA Recherche (qui assure la démarche participative) et l'équipe de maîtrise d'œuvre (Agence Desormeaux).

L'atelier se structure en deux temps : un travail de recherche bibliographique sur le centre ville de demain ; puis une série d'entretien avec les usagers des équipements publics de Ploemeur. Des entretiens qui permettront de mettre en place une proposition de pré programmation des futurs équipements.

ATELIER 4 - Etude des retombées économiques du chantier de la LGV Bretagne-Pays de la Loire

Commanditaire : Eiffage

Marine Chaud, Pierre Couissinier, Jessica Gautron

La collaboration avec l'entreprise de construction Eiffage a pour objectif d'estimer les impacts économiques induits par la construction de la ligne LGV Bretagne-Pays de la Loire (Rennes – Le Mans). L'étude concerne la phase de génie civil et de terrassements qui durera jusqu'à fin 2014, début 2015. Cependant, c'est à cette période qu'on observe le pic d'activité.

L'étude se déroule en deux temps :

1. D'abord, il s'agit de participer à la mise en place de l'enquête par questionnaires. Pour optimiser le retour des questionnaires distribués en interne, des rencontres avec les ouvriers seront organisées afin d'obtenir une représentativité optimale de l'enquête.
2. La deuxième phase vise à compléter ces informations par des entretiens qualitatifs auprès des propriétaires des restaurants les plus fréquentés par les ouvriers. Ces entretiens seront menés afin de recueillir les impressions des locaux face à l'arrivée de ce nouveau chantier sur leur commune, notamment en termes d'évolution du chiffre d'affaires.

Hormis des visites terrains sur les bases de chantier principales pour rencontrer les ouvriers et mener des entretiens semi-directifs avec les restaurateurs, notre travail consiste à saisir et traiter les questionnaires, mettre en place une méthodologie de calcul des retombées économiques (cf. travaux de référence) et à en communiquer les résultats.

ATELIER 3 - Étude sur les résidences secondaires

Commanditaire : Foncier de Bretagne

Cédric De Sousa Barroso, Stefan Le Brenn, Maxime Noell, Marie-Élide Pihel

Foncier de Bretagne, Etablissement Public Foncier d'Etat, créé en 2009, est un outil au service des collectivités locales et de leurs projets. Foncier de Bretagne a identifié un nouvel enjeu de réflexion autour de la question des résidences secondaires, dont la perte d'attractivité pourrait générer un potentiel en logements. Dans cette idée, cet atelier sera en charge de répondre à la problématique suivant : Dans quelle mesure les résidences secondaires peuvent constituer une réponse possible pour la production de logement en Bretagne ?

La démarche de l'étude sera, dans un premier temps, de poser globalement la question des résidences secondaires en Bretagne. La seconde partie de l'étude s'attachera à proposer une démarche de mobilisation des biens auprès des propriétaires vendeurs. Enfin, le troisième temps de l'atelier visera à mettre en œuvre un plan d'actions sur trois territoires littoraux.